

## Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 1<sup>er</sup> octobre 2019

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 18 juin 2019

Le procès-verbal du 18 juin 2019 est accepté par 52 oui, 0 non et 0 abstention

### 2. Examen et vote du message du Conseil municipal au Conseil général concernant "L'adoption des statuts de l'Association de communes de la Police Régionale des Villes du Centre (PRVC)"

L'entrée en matière est acceptée par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

Le message est voté en deux temps :

- a) Réponse à la question suivante : Voulez-vous confier à l'association de communes de la police régionale des villes du Centre (PRVC) les missions de police dévolues aux communes, plus particulièrement les tâches se rapportant à l'ordre, la sécurité, la tranquillité, la moralité, la santé et la salubrité publique ?
- b) Adoption des statuts de la PRVC compte tenu de la modification apportée à l'article 9 al. 2 "l'assemblée des délégués composée de la manière suivante :
  - les présidents des Conseils municipaux des communes membres
  - 4 représentants pour la commune de Sion, désignés par son Conseil municipal *dont un membre issu de son Conseil général*
  - 3 représentants pour la commune de Sierre, désignés par son Conseil municipal *dont un membre issu de son Conseil général*

Le point a est accepté par 53 oui, 0 non et 1 abstention

Le point b est accepté par 55 oui, 0 non et 0 abstention

### 3. Crédit supplémentaires 2019/02 à 06 : rapport de la commission de gestion.

Les crédits 2019 nos 02 à 06 pour un montant de 1'490'000 francs sont des crédits liés. Il n'y a donc pas eu de vote à la commission de gestion concernant ces objets.

### 4. Développement et vote du postulat "Réaménagement des cours de récréation du centre-ville".

Le postulat demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de repenser les cours de récréation du centre-ville en :

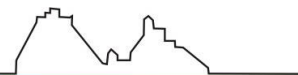
- intégrant plus de verdure pour le bien-être des élèves
- les adaptant aux phénomènes météorologiques extrêmes
- les aménageant pour permettre une meilleure répartition de l'espace entre filles et garçons

Le postulat est accepté par 32 oui, 23 non et 0 abstention.

### 5. Développement et vote du postulat "Pour renforcer et compléter le plan des itinéraires des chemins de randonnée pédestre de la commune de Sion"

Le postulat demande :

- que la Municipalité effectue un inventaire de tous les chemins pédestres de randonnée et chemins pour piétons qui traversent les quartiers de la ville
- que l'on inscrive autant que possible ces parcours dans le nouveau projet de modification du Plan des itinéraires de chemins de randonnée pédestre de la commune



- que les autres chemins pour piétons qui ne satisfont pas aux critères du plan soient inscrits, autant que possible, au cadastre afin d'assurer le droit d'usage et préserver ces passages
- que leur entretien soit assuré et leur état naturel préservé

Le postulat est accepté par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

## **6. Développement et vote du postulat "Pour de vraies pistes cyclables à Sion"**

Le postulat demande à nos autorités de réaliser une étude approfondie sur :

- les possibilités d'amélioration à court terme à même de rendre l'usage du vélo sur le territoire communal plus sûr, plus rapide entre les différents secteurs de la ville et les zones de formation, de loisir, de sport et de transports interurbains
- la réalisation d'une première piste cyclable traversant, par exemple la ville d'est en ouest
- une planification à long terme de pistes cyclables sûres pouvant être intégrées dans le plan directeur communal

Le postulat est accepté par 41 oui, 11 non et 3 abstentions.

## **7. Développement et vote de la motion "Réglementation concernant l'installation d'antennes sur le territoire de la Ville de Sion"**

La motion demande à nos autorités communales de réglementer dans la mesure du possible et de leurs compétence l'installation d'antennes sur notre ville.

La motion est refusée par 40 non, 13 oui et 2 abstentions.

## **8. Informations de la Municipalité**

- Le bâtiment "Michel Stores" a été acheté par la ville en vue d'une vente au canton pour l'installation du Swiss Innovation Park
- La Ville de Sion soutient la candidature à l'organisation de la journée fédérale des lutteurs espoir en 2024
- Dans le projet Agglo Valais central, la ligne Ardon – Sion va être améliorée avec des cadences au quart d'heure à certaines heures de pointe
- Dans le projet Demoscan, environ 700 personnes sur les 2000 tirées au sort ont donné une réponse, ce qui est supérieur à la plupart des projets de ce type
- Afin d'améliorer l'attractivité du centre-ville, la Municipalité a décidé d'étendre la zone piétonne au grand Pont et à la rue des Remparts pendant une période test de neuf mois. D'autre part, les parkings (Planta, Cible, Scex) et les transports publics seront gratuits le vendredi dès 17h et tout le samedi.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz